

A Toulouse, le 18 février 2026

Madame, Monsieur,
Chères habitantes, chers habitants et habitantes du Busca,

Vous avez formulé douze propositions issues d'un travail approfondi avec les habitantes, les habitants et les associations du quartier. Je vous remercie pour cette démarche exigeante et constructive. Vous trouverez ci-dessous nos réponses, établies à partir des engagements du programme de François Piquemal et de la liste Demain Toulouse.

1) Aménagement du quartier

Dans le cadre de notre objectif de faire de Toulouse la Capitale Européenne de l'Écologie d'ici 2050, nous voulons notamment **augmenter de 50% les espaces verts et la biodiversité urbaine**.

Pour ce faire, nous mènerons un **vaste plan de désimperméabilisation et de végétalisation** : cours d'école d'abord, puis certaines voiries et parkings seront débitumés pour redonner place à des sols *vivants, perméables et fertiles*.

Nous imposerons **20 % minimum de surfaces non imperméabilisées éco-aménageables minimum par opération d'aménagement** et instaurerons un objectif de 50 hectares de renaturation. Des opérations seront lancées pour **dé-artificialiser des stationnements ou des emprises libérées lors de démolition**.

Nous stopperons également les coupes d'arbres, et considérerons les arbres comme un patrimoine précieux à protéger et garantirons l'exécution réelle et concertée du développement d'**une réelle canopée d'arbres à travers la ville**.

Voilà pour les orientations politiques générales. Pour ce qui est de l'application concrète quartier par quartier, de l'identification des zones prioritaires et de la priorisation des projets, elle sera concertée et décidée dans le cadre de la mise en œuvre des **coopératives de quartier**. Ce sont les habitant.e.s, associations, comités de quartier et forces vives locales qui reprendront la main sur le développement de l'espace public. Les coopératives de quartier seront des lieux démocratiques d'assemblées générales, d'information, de formation populaire, de décision et d'évaluation qui permettront aux habitant.e.s d'avoir la main sur la vie collective du quartier, son aménagement et son évolution.

Concernant l'ex prison Saint Michel, il serait absurde et dommage qu'un chantier d'envergure comme celui de la cité judiciaire se fasse de manière déconnectée des habitant-es et des associations de quartier. **Nous nous engageons à ce que le travail de suivi et de concertation avec l'Etat sur ce projet soit effectif et de qualité**, avec une vraie prise en compte des avis des habitant-es et leur expertise sur le quartier qui est une véritable plus-value. Quant au Castelet, la fin des travaux permettrait au quartier de bénéficier pleinement de cet équipement, qui manque encore un peu de visibilité. Ce sujet pourra être traité dans la future coopérative du quartier.

2) Circulation, transport et mobilité

Sur la question des mobilités, nous faisons le constat que Toulouse est gangrenée par les bouchons et accuse un retard évident sur les aménagements cyclables et sur la sécurisation des déplacements en mobilité active. Sous les mandats de Moudenc, la stratégie est restée auto-centrée et incohérente : *congestion en hausse +17%*, émissions qui augmentent dans

les transports de 9%. Les embouteillages à Toulouse, ce sont 71 heures et 185 euros de perdus par an et par personne et un air de plus en plus pollué.

La priorité sera désormais donnée aux mobilités actives (piétons, vélo), à l'amélioration de l'offre de transports collectifs et au déploiement du plan d'accessibilité (PAVE). Nous mettrons en œuvre un réseau de pistes cyclables continu et sécurisé de 400 km à travers toute la métropole. Nous nous fixons l'objectif proposé par 2P2R : 15% de part modale pour le vélo à Toulouse pour 2032 (6% aujourd'hui) et 45% pour la marche à pieds (39% aujourd'hui). Nous nous fixons pour objectif de traiter la plupart des ruptures urbaines durant le mandat : passerelles, tunnels, redistribution de voirie. L'axe Avenue Crampel / Boulevard des Récollets / Pont du stadium est un axe structurant particulièrement en retard en termes de sécurité et de continuité pour les cyclistes. Le boulevard Delacourtie, le carrefour entre la grande rue Saint Michel et l'avenue de l'URSS ou encore le boulevard des Récollets entre l'avenue de l'URSS et l'avenue Jean Moulin sont des cas d'école de rupture de continuité cyclable qui devront être traitées durant le mandat.

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) sera complété d'urgence afin d'**assurer la mise en sécurité complète sur les grands axes, aux abords de toutes les écoles et des rues scolaires**. Nous installerons dans tous les quartiers plus de bancs publics, des traversées sécurisées à travers chaque voie de passage.

Concernant les transports en commun, notre objectif est clair : **un choc d'offre de bus de +20%** avec de nouvelles lignes de bus ainsi que des Linéo en site propre avec voie réservée obligatoire sur les axes fréquentées et priorité aux feux. Bien que le tramway est une solution qui pourrait être envisagée sur le long terme sur les axes les plus fréquentées, la priorité sur l'offre de bus à court/moyen terme permettra de traiter tous les quartiers à égalité et permettre à toutes les habitantes et tous les habitants de pouvoir facilement utiliser les transports en commun près de chez eux.

Les coopératives de quartier auront le rôle de délibérer sur les ruptures urbaines à traiter en priorité ainsi que sur les tracés à étudier, phases test, horaires et arbitrages de terrain pour les futures lignes de bus et voies cyclables. L'axe Pont des Demoiselles <-> Croix de Pierre, par exemple, constitue un excellent candidat pour une ligne nouvelle.

3) Culture, patrimoine et vie du quartier

Nous souhaitons mettre en œuvre un urbanisme de l'art et de la culture, accessible, vivant, capable de rassembler. Un urbanisme du lien et de l'hospitalité qui fabrique des **espaces de rencontres, de solidarité, de communs**. Nous avons besoin de lieux de vie commune capables d'accueillir le débat, la joie, l'entraide, des lieux de liberté et d'émancipation.

Nous ouvrirons les équipements scolaires (gymnases, préau, cour) à la vie de quartier. Les associations, les clubs sportifs, les habitant·es du quartier pourraient profiter des espaces hors temps scolaire. Les écoles seront intégrées dans le projet des **Maisons Communes de quartier** (commissions consultatives et décisionnaires avec les habitants des quartiers, les usagers de l'école et les différents personnels travaillant sur les sites scolaires afin de relever les besoins et de définir l'usage de l'accès à l'école au public de ces espaces en dehors des périodes scolaires ou périscolaire)

Nous porterons le projet de **transformer des EHPAD municipaux en tiers-lieux vivants, de mixité et de rencontre**. Certains EHPADs municipaux pourront accueillir:

- un café associatif ou solidaire, ouvert au quartier : animations, jeux, permanence d'associations, rencontres musicales ;
- une cuisine partagée, pour des ateliers intergénérationnels, repas collectifs, transmission culinaire ;
- une salle culturelle polyvalente, pour concerts, cinéma, théâtre amateur, expositions, ateliers de lecture ;
- un jardin des générations, partagé avec écoles et habitant·e·s : plantations, fêtes de saison, ateliers nature ;
- un espace numérique et créatif, pour lutter contre la fracture numérique : formation, réparation, ateliers artistiques, jeux adaptés.

Enfin, nous lancerons un plan « **un festival dans mon quartier** » : appel à projet pour un festival co-construit avec les acteur·ices culturels de quartier et les habitant·es dans chacun des 20 secteurs de la ville.

Sur la question des panneaux d'information et de la visibilité de la vie associative, nous sommes favorables à une **mise à disposition effective et équitable d'espaces d'affichage pour les associations de quartier** et l'expression libre des citoyens, contrairement à la politique de suppression de panneaux, menée depuis le début du mandat actuel, ainsi qu'à des relais municipaux plus efficaces sur les outils numériques de la Ville, sans tri politique et sans clientélisme. Nous souhaitons également rendre plus visible les salles municipales de quartiers en permettant l'affichage des activités associatives ou des événements culturels qui s'y tiennent. **La Ville doit faciliter la circulation des informations utiles**, notamment celles qui concernent le cadre de vie, les travaux, les projets, les changements de circulation, ou l'occupation ponctuelle de l'espace public.

Concernant votre excellente idée de parcours fléché pédagogique, elle s'inscrit totalement dans notre vision de **réappropriation de l'espace urbain par les habitantes et les habitants**. Nous vous encourageons à la soumettre à la future **coopérative de quartier** et nous soutiendrons ce projet.

Concernant le Musée Labit, nous considérons qu'il est anormal qu'un équipement culturel de la ville reste ainsi à se dégrader sans travaux pendant des années. Nous nous engageons à entamer les travaux de rénovation pour sa réouverture.

4) **Citoyenneté et incivilité**

Notre programme prévoit un **renforcement significatif des services publics de proximité**. Nous défendons notamment le déploiement d'équipes identifiées sur le terrain, capables d'intervenir rapidement sur les dépôts sauvages, les encombrants et l'entretien des espaces publics. Dans cette logique, il est cohérent que l'ensemble des agents municipaux, quel que soit leur service, puissent contribuer à un signalement plus réactif des dysfonctionnements constatés. Une culture partagée du service public et de la vigilance collective renforcerait l'efficacité globale du dispositif.

Nous sommes également favorables à une **campagne de communication ambitieuse** pour redonner aux habitants le réflexe d'utiliser les dispositifs existants, comme Allô Toulouse, pour signaler un dépôt illicite. L'information et la pédagogie sont indispensables pour améliorer les comportements et rendre les services plus efficaces. Lutter pour la propreté de l'espace public ne peut pas reposer uniquement sur la sanction. Cela suppose des moyens humains renforcés, une organisation efficace, une sensibilisation continue et des solutions concrètes.

5) **Administration**

Lors des élections européennes de 2024, Jean Luc Moudenc a décrété que les écoles ne devaient plus être un lieu de vie démocratique. Ce prétexte fallacieux a été utilisé pour supprimer de nombreux lieux de vote à travers Toulouse tout particulièrement dans les quartiers les moins favorables électoralement au maire actuel.

Ces magouillages ont contribué à éloigner du vote des personnes qui connaissaient leur lieu de vote par habitude ou bien ayant des difficultés à se déplacer. Cela constitue une atteinte grave à la démocratie et va à l'encontre des prérogatives de la mairie en terme de bonne tenue des élections. Nous avons également pu observer une désorganisation totale des opérations de vote dans certains lieux devenus surchargés comme la maison des associations d'Empalot où les bureaux de vote de différentes circonscriptions sont entassés dans une même salle.

Nous avons une vision opposée de la démocratie. Non seulement l'école doit être un lieu de vie sociale central ouvert sur le quartier mais elle doit également devenir un lieu de démocratie locale et populaire. Cela fait partie de l'éducation à la citoyenneté de toutes et tous. De plus, chaque citoyen.ne doit avoir le droit d'accéder à un bureau de vote proche de son lieu de vie.

Nous rétablirons tous les lieux de vote de proximité supprimés par Jean Luc Moudenc, y compris dans les écoles. Nous lancerons également pour chaque élection un grand plan d'information et d'inscription sur les listes électorales pour faciliter le vote des personnes non-inscrites ou mal-inscrites, avec des porte-à-porte, des permanences dans les quartiers et l'implication d'agents sociaux formés.

La présence d'une Mairie annexe au Busca pourra être étudiée en discussion avec les habitants et habitantes et les remontées des besoins.

Ces réponses traduisent notre volonté de construire avec vous un quartier plus juste, plus vivant, plus écologique et plus démocratique. Nous restons disponibles pour approfondir chacun de ces points et travailler collectivement à l'avenir du quartier du Busca.

Si vous le souhaitez vous pouvez consulter notre programme disponible en ligne sur <https://piquemal2026.fr/le-programme/> pour plus d'information sur nos propositions.

Cordialement,

François Piquemal
Pour la liste Demain Toulouse
Municipales 2026